



14ème législature

Question N° : 519	De Mme Marie-Jo Zimmermann (Union pour un Mouvement Populaire - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > élections et référendums	Tête d'analyse > organisation	Analyse > calendrier. année 2014.
Question publiée au JO le : 10/07/2012 Réponse publiée au JO le : 23/10/2012 page : 5966 Date de signalement : 09/10/2012		

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait qu'en 2014 doivent avoir lieu des élections municipales, des élections sénatoriales et des élections territoriales, ces dernières étant éventuellement remplacées par des élections cantonales et des élections régionales. Compte tenu de ce nombre élevé d'élections, elle lui demande si le Gouvernement envisage de décaler une partie du calendrier sur 2015. Si oui, elle souhaiterait connaître quelles sont les élections qui seraient reportées à 2015.

Texte de la réponse

Lors des Etats généraux de la démocratie territoriale tenus au Sénat les 4 et 5 octobre 2012, le Président de la République a annoncé qu'il serait souhaitable que les élections régionales et départementales soient organisées le même jour en 2015. Il a également demandé au gouvernement de procéder à une concertation pour confirmer ce calendrier. Se tiendraient alors en 2014 les élections municipales, sénatoriales ainsi que le renouvellement du Parlement européen.